

Les corrections du second tour

■ On est loin de la vague bleue annoncée : si l'UMP dispose d'une nette majorité à l'Assemblée, elle perd des sièges au profit du PS.

La droite varoise reçue 7 sur 7



(Photo Félix Golési)

Elu hier avec 65,98 % des voix, Jean-Michel Couve (à gauche) rejoint les six autres députés UMP élus dès le 1^{er} tour : Jean-Pierre Giran, Josette Pons, Geneviève Lévy, Jean-Sébastien Vialatte, Georges Ginesta et Philippe Vitel. Comme en 2002, la majorité départementale d'Hubert Falco réalise donc un grand chelem

44,06 % C'est le taux d'abstention, hier, dans la quatrième circonscription du Var, contre 40,40 % au 1^{er} tour. Au niveau national, il était hier de 40 % environ (estimation à 20 h).

Au 1^{er} tour, J.-M. Couve avait réuni 46,65 % des suffrages, contre 15,78 % pour le candidat PS Michel Pineau. Avec 34 % des voix hier, ce dernier a bénéficié du report de certains électeurs du MoDem et du divers droite Alain Spada.

« A Saint-Tropez, en une semaine, l'électorat de gauche a augmenté de 23 %. Nul doute que désormais il ne manquera pas de soutenir Ségolène Royal et l'opposition nationale! »

Jean-Michel Couve, député-maire de Saint-Tropez

Jean-Michel Couve boucle le grand chelem varois de l'UMP

LÉGISLATIVES Élu avec près de 66 % des voix, le maire de Saint-Tropez rejoint les six autres députés UMP élus au premier tour dimanche dernier.

En haut de l'hémicycle, sur leurs sièges numérotés de 312 à 315, et à la place 327 dans la travée supérieure, étaient déjà revenus s'installer, dès dimanche dernier, Geneviève Lévy, Georges Ginesta, Josette Pons, Jean-Sébastien Vialatte et Philippe Vitel. Un peu à l'écart de ce groupe haut perché, Jean-Pierre Giran avait lui aussi retrouvé son pupitre dès le 1^{er} tour de scrutin, à la place 102 qu'il occupait ces cinq dernières années.

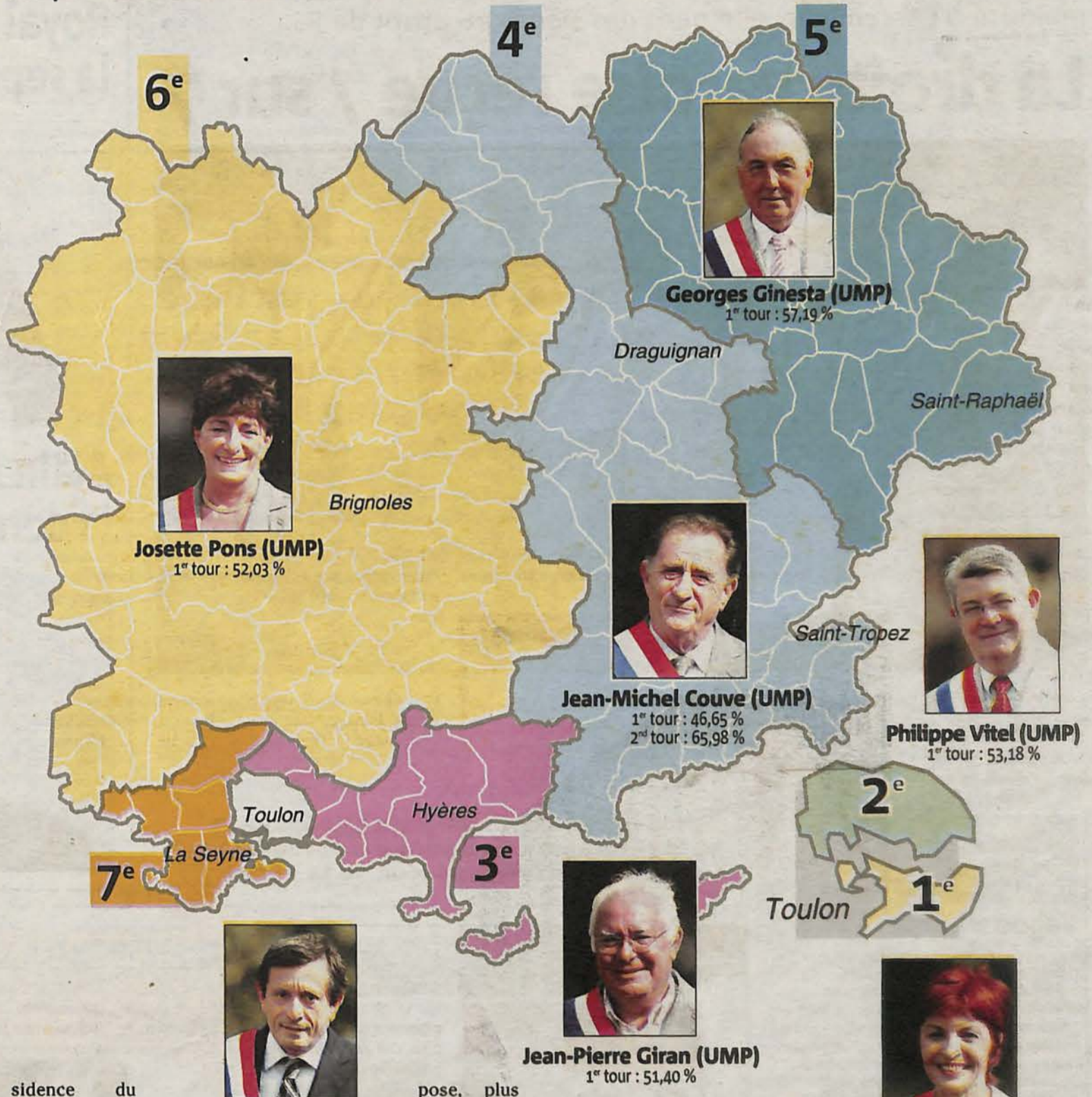
Pour compléter ce club UMP du Var à l'Assemblée, ne manquait que Jean-Michel Couve, le seul à devoir repasser devant les électeurs. Sans que le moindre suspens ait jamais vraiment pesé, le député sortant a retrouvé, hier, son siège au Palais-Bourbon avec 65,98 % des voix, bouclant ainsi le grand chelem de l'UMP dans le Var, exactement comme en 2002.

3 000 de voix de plus qu'en 2002

Le maire de Saint-Tropez, élu sans interruption depuis 1986, aurait d'ailleurs pu lui aussi l'emporter au 1^{er} tour. Seule la candidature du divers droite Alain Spada l'en avait empêché, pour quelques poignées de voix. Un simple contretemps en fait : il devance largement Michel Pineau (PS), dans cette circonscription sanctuarisée à droite et, donc, à l'abri du sursaut national de la gauche.

Le dernier rescapé socialiste de cette bataille législative perd quand même avec les honneurs, puisqu'il améliore de trois points le score réalisé par Ségolène Royal dans la circonscription et glane 3000 voix de plus que le candidat PS en 2002. Mais à vrai dire, l'affaire était pliée dès le second tour de la présidentielle, moment d'une démonstration de force de la droite locale : pour chaque scrutin de ce printemps, le Var aura amélioré de dix points le score réalisé par l'UMP au niveau national.

Ici plus qu'ailleurs, le président de la République a réussi l'intégration de toutes « les droites », récupérant l'électorat frontiste qui culminait dans la région, tuant dans l'oeuf le tout nouveau MoDem. Alors, épargné par le sursaut de la gauche, le Sud sera-t-il récompensé ces prochains jours avec la nomination d'un secrétaire d'État? Ce pourrait être Christian Estrosi, si ce fidèle sarkozyste renonçait à la pré-



sidence du groupe UMP. Ou peut-être le Marseillais Guy Teissier, ancien président de la commission de la Défense et, qui sait, le sénateur-maire de Toulon, Hubert Falco. Pour l'heure, le patron de la majorité départementale assure qu'il n'est pas demandeur, mais les scores réalisés par l'UMP dans le Var relancent l'hypothèse. Il se

pose, plus que jamais, en patron d'une droite au zénith, dominante dans tous les secteurs du département, intouchable sur le littoral et largement devant à l'intérieur des terres. **Des défis à gauche** L'UMP dispose ainsi de sept députés, trois sénateurs (le 4^e est socialiste), d'une large majorité au

conseil général et de toutes les plus grandes mairies du Var. Ce panorama politique, construit sans accroc depuis une dizaine d'années, ne semble pas devoir bouger ces prochaines années. A moins que la gauche, revigorée à l'Assemblée, trouve le moyen d'accompagner ce réveil au plan local d'ici les municipales de 2008. Car jusque-là, dans bien des communes socialistes ou communistes, la force

sarkozyste n'avait pas été endiguée. Et mardi prochain, la XIII^e législature (2007-2012) s'ouvrira avec un groupe varois de sept députés UMP. Sans que, jamais, la gauche ait été en mesure de disputer le moindre siège. L. R.

L'UMP gagne les élections sans faire de vague

Le « tsunami bleu » n'a pas eu lieu. La droite a remporté hier la majorité absolue à l'Assemblée nationale, mais de la vague promise ne reste que l'écume...

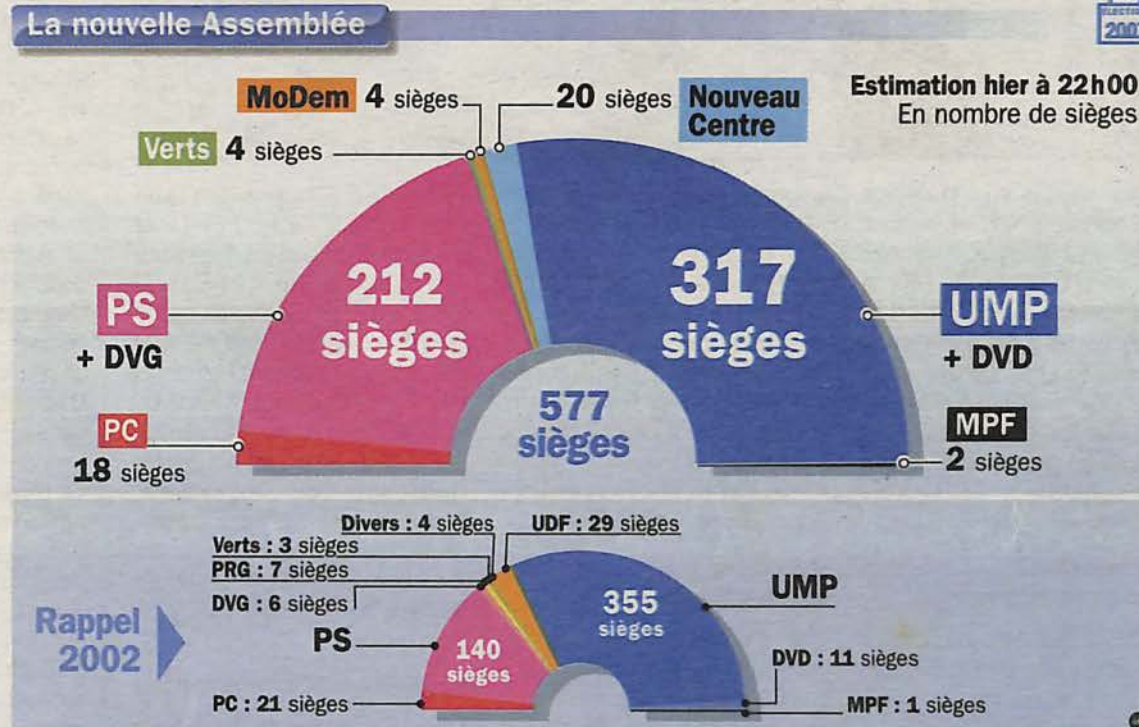
Six semaines après la nette victoire de Nicolas Sarkozy, les Français ont ainsi accordé à son parti un succès au goût amer, et infligé au PS et à la gauche une défaite pleine d'espoir et un beau lot de consolation : une présence renforcée à l'Assemblée.

La déconfiture d'Alain Juppé à Bordeaux, entraînant sa démission du gouvernement, est le plus fort symbole de l'avertissement lancé par les électeurs à celui qu'ils viennent pourtant d'installer à l'Élysée.

Un succès aux allures de revers

Certes l'UMP conserve dans la nouvelle Assemblée, et largement, la majorité absolue qu'elle détenait toute seule – ce qui n'était arrivé que trois fois sous la V^e République (1968, 1981, 2002). Elle aura environ 317 députés, alors qu'il lui suffisait de 289. Cependant, ce succès a toutes les allures d'un revers.

Le parti présidentiel pourrait perdre une trentaine de sièges par rapport à l'Assemblée sortante. Quant à ses alliés du Nouveau Centre, ils devraient franchir, mais de justesse, la barre



des 20 élus nécessaires à la constitution d'un groupe.

Le PS et ses alliés gagnent près de 60 sièges par rapport à 2002. D'un dimanche à l'autre, la face électorale de la France a changé. D'une droite ultra dominante remportant 109 des 110 sièges attribués le 10 juin, on est passé à deux camps équilibrés, la gauche l'emportant d'ailleurs en voix et gagnant même une majorité des 467 sièges encore en jeu.

Ce retournement n'avait été dessiné par aucun sondage. Il surprend d'autant plus qu'il intervient sur fond de dissensions étalées au grand jour au PS. Il se produit alors que le taux global de participation n'a pas évolué entre les deux tours : près de 40 % d'abstention.

Les premières données indiquent toutefois qu'on a moins voté hier dans les zones de force de la droite que dans celles où le

PS est fort ou qui avaient donné le dessus à Royal le 6 mai.

La crainte d'une majorité hypertrophiée

Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ce coup de théâtre. Assommés par les chiffres de plus de 400 et jusqu'à 500 députés UMP pronostiqués au soir du premier tour par les sondeurs, les Français pourraient avoir eu peur d'une majorité hypertro-

phiée. Au soir du 10 juin, ils n'étaient que 25 % à souhaiter une majorité absolue de droite à l'Assemblée. Des craintes que les déclarations belliqueuses de François Fillon contre la gauche n'ont sans doute pas atténuées.

L'effet « TVA sociale » ?

Le PS et François Bayrou n'ont cessé de mettre en garde contre une hyperconcentration des pouvoirs aux mains d'un homme et d'un parti, à même de transformer le Parlement en docile chambre d'enregistrement.

Mais les craintes liées au programme fiscal du gouvernement, notamment la « TVA sociale », repoussée par 60 % des Français, ont aussi alimenté la défiance de l'électorat. Le PS l'avait perçu, axant toute sa campagne d'entre-deux tours sur « les menaces » contre le pouvoir d'achat.

Cette embellie bénéficie aussi au PCF, qui était menacé d'une quasi-disparition de l'hémicycle et qui pourrait obtenir 18 députés. Les Verts en auront quatre, au lieu de trois sortants et le tout jeune MoDem de François Bayrou, à qui était promis un seul élu, devrait en avoir au moins quatre. Au moins 106 femmes, chiffre sans précédent en France, siègeront dans la nouvelle Assemblée nationale contre 76 seulement dans l'Assemblée sortante.

« Le temps de l'action a commencé »

Le Premier ministre est apparu hier à la télévision quelques minutes après l'annonce des résultats. Visage grave, traits tirés, François Fillon a estimé que les législatives se sont « conclues sur un choix clair et cohérent, qui permet au président de la République de mettre en œuvre son projet ».

Il a ensuite appelé au respect de chacun : « Le succès des uns ne fait pas la défaite des autres, chaque citoyen doit être respecté dans ses convictions ».

« Je dis aux électeurs qui n'ont pas voté pour les candidats de la majorité présidentielle que leur espoir déçu nous oblige, comme nous oblige l'immense

attente de ceux qui nous ont fait confiance », a poursuivi le chef du gouvernement. « Aujourd'hui, la France s'est dotée d'une majorité pour agir. Cette victoire récompense le formidable élan suscité par Nicolas Sarkozy. Elle confirme notre volonté d'ouverture, elle valide un projet pour moderniser résolument la France ».

« Expérimenter les idées nouvelles »

François Fillon a rappelé que « dès le mois de juillet, le Parlement sera appelé à légiférer sur le travail, l'emploi et le pouvoir d'achat, sur la sécurité des Français, sur la modernisation de nos universités, sur le service

minimum dans les transports et sur l'immigration (lire page suivante) ».

« Nous ne voulons pas attendre plus longtemps pour lancer la rénovation que les Français appellent de leurs vœux », a souligné François Fillon. « Nous allons réformer. Nous allons rénover. Nous allons expérimenter des idées nouvelles. Nous allons revaloriser le travail et le mérite. Nous allons encourager les talents et l'innovation. Nous allons nous dégager du défaitisme qui étouffe la République ».

Avant de conclure : « Le temps des élections est fini. Le temps du rassemblement est arrivé. Le temps de l'action a commencé ».



François Fillon a estimé que les législatives se sont « conclues sur un choix clair et cohérent, qui permet au président de la République de mettre en œuvre son projet ».

Les chantiers du Parlement



Photo Christian Daumerie

ÉDITORIAL
Marc
Chevanche

Majorité
sous
contrôle

Nicolas Sarkozy a une majorité. C'est évidemment l'essentiel pour la mise en œuvre de son programme et c'est la confirmation du choix présidentiel. Cette majorité n'est cependant pas celle, écrasante, que les sondages et l'air du temps lui promettaient et que l'opposition redoutait. Electoralement, tout semble s'être passé comme si les électeurs présidentiels de Nicolas Sarkozy avaient considéré les résultats comme acquis, maintenant ou peut-être même amplifiant leur abstention du premier tour, tandis que les électeurs de gauche se remobilisaient pour limiter les dégâts. Ils y sont parvenus et, sans doute, au-delà de leurs espérances. L'opposition de gauche, en revenant plus forte qu'elle n'est sortie et la majorité, en se retrouvant plus faible qu'elle n'était dans la précédente législature, cela ne devrait pas être sans conséquence sur les conditions de mise en œuvre du programme présidentiel. D'abord, le gouvernement devra compter avec une animation parlementaire entretenue par une opposition décidée. Ce n'est pas la même chose de gouverner avec une opposition groggy ou avec une opposition revigorée. Ensuite, et dès lors que les affrontements politiques seront, comme il se doit, engagés dans l'enceinte parlementaire, l'argument de l'illégitimité d'une opposition réduite à recourir « à la rue », sera plus difficile à invoquer. Enfin, sans doute le gouvernement et le Président devront-ils évaluer la part prise dans ce résultat du second tour par « l'erreur » commise sur la TVA sociale. Sans doute est-elle au principe du sursaut de la gauche. Et le premier signe que la majorité élue, indiscutable, est d'ores et déjà sous contrôle.

Députés et sénateurs retrouveront leurs hémicycles respectifs le mardi 26 juin pour un programme législatif particulièrement chargé, avec une session extraordinaire qui devrait s'achever début août. Avant de se mettre au travail, les députés devront élire leurs présidents de groupes, puis le nouveau président de l'Assemblée – poste que briguent plusieurs ténors de l'UMP.

Ils auront aussi à désigner les présidents des commissions permanentes et le bureau de l'Assemblée (vice-présidents, questeurs...).

↔ Emploi et fiscalité

Au menu des travaux du Parlement figurera le projet de loi « en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat ». Ce texte reprend les différentes mesures annoncées pendant la campagne : l'exonération de

charges sociales et d'impôt sur le revenu pour les heures supplémentaires, le bouclier fiscal porté à 50 % (60 % actuellement), le crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt pour l'acquisition d'une résidence principale, les dispositions sur les donations, les droits de succession et l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF).

↔ Universités et service minimum

Les députés et sénateurs devront en outre examiner le texte sur l'autonomie des universités que défendra Valérie Pécresse (Enseignement supérieur) et un projet de loi cadre sur le service minimum dans les transports publics.

↔ Lutte contre la récidive

La ministre de la Justice, Rachida Dati, défendra le ren-

forcement de la lutte contre la récidive, avec notamment l'instauration de peines plancher, que Nicolas Sarkozy avait tenté en vain d'imposer dans les gouvernements Raffarin et Villepin. Ce projet prévoit aussi pour les mineurs récidivistes la possibilité de supprimer « l'excuse de minorité », afin de les juger comme des majeurs.

↔ Budget et renseignement

Outre les quatre textes qui constituent une « base minimum » pour la session extraordinaire de juillet, députés et sénateurs auront à se pencher sur le règlement du budget 2006 et pourraient se voir soumettre un projet de loi créant une délégation parlementaire sur le renseignement.

L'adoption définitive de ces textes en juillet dépendra de

l'attitude de l'opposition : soit elle décide de se battre et défend ses amendements âprement – ce qui paraît désormais probable, au vu du résultat des élections –, soit elle adopte un profil bas.

Dans la première hypothèse, la session extraordinaire de septembre pourrait permettre de boucler ce programme, avant que ne débute la session ordinaire à partir du 2 octobre, centrée sur les débats budgétaires jusqu'en décembre.

↔ Maîtrise de l'immigration

Le projet de loi de Brice Hortefeux sur la maîtrise de l'immigration, dont le point fort est le durcissement des conditions du regroupement familial, ne sera présenté au Parlement qu'à la mi-septembre, lors d'une nouvelle session extraordinaire.

LA DROITE SE RÉJOUIT, LA GAUCHE N'EST PAS DÉÇUE

• **Marine Le Pen** a qualifié son score d'« exceptionnel », estimant qu'il devait être interprété comme « un immense message d'espoir pour l'avenir du Front national et appelant à « la reconquête nationale ».

• **Jean-Louis Borloo**, ministre de l'Économie : « C'est un succès historique qu'une majorité se succède à elle-même ».

• **Rachida Dati**, ministre de

la Justice : « Il y a quand même une majorité claire pour un programme clair. (...) C'est la volonté du président de la République de continuer à s'ouvrir ».

• **Patrick Devedjian**, secrétaire général délégué de l'UMP, a fustigé « le débat confus et de mauvaise foi entretenu par le Parti socialiste entre les deux tours », en référence à l'opposition du PS à la TVA sociale, qui « a sans doute contribué à démobiliser une partie de l'électorat ».

• **Jean-Marie Cavada** (MoDem) a estimé que son parti « n'est pas dans une situation confortable ».

• **Laurent Fabius**, ex-Premier ministre PS a salué « un rebond spectaculaire »

du PS qui s'explique notamment par « l'affaire de la TVA ».

• **Bertrand Delanoë**, maire PS de Paris : « Les Français ont voulu de l'équilibre. (...) »

Cela nous donne les devoirs de servir les Français, cela ne nous dispense pas d'un devoir d'unité ».

• **Martine Aubry**, maire de Lille a estimé que « le masque commence à tomber. (...) Les salariés ont compris que ce n'était pas l'augmentation des salaires qui était l'objectif du gouvernement, ils ont aussi compris que l'objectif de Sarkozy n'était pas de les rendre tous propriétaires mais de donner des avantages fiscaux à ceux qui étaient déjà les plus riches, comme d'ailleurs en ce qui concerne les droits de succession ».

• **Olivier Besancenot**, (LCR) : « J'espère ce soir qu'est définitivement enterrée l'idée de la TVA anti-sociale ». C'est « un petit sursaut qui est bourré d'espoir ».



Photos AFP

Juppé, retour raté

Coup dur pour le gouvernement.

Battu dans la 2^e circonscription de la Gironde par la socialiste Michèle Delaunay, Alain Juppé, ministre de l'Écologie et N° 2 du gouvernement, a annoncé hier soir dans la foulée des résultats qu'il allait présenter ce matin sa démission à Nicolas Sarkozy.

Le maire de Bordeaux a obtenu 49,07 % des voix, contre 50,93 % pour son adversaire socialiste dans cette circonscription historiquement à droite, où il avait été élu pour la première fois en 1997.

Le seul ministre battu !

Alain Juppé en a immédiatement tiré les conséquences. Sarkozy et Fillon avaient fait savoir avant les élections que les ministres battus devraient démissionner du

gouvernement. Onze ministres étaient candidats, dont Fillon, élu dès le premier tour dans la Sarthe. Tous ont été élus excepté Juppé.

Qui maintenant pour l'Écologie ?

Juppé était certes le plus menacé - Ségolène Royal avait obtenu 54,66 % des voix dans sa circonscription le 6 mai - mais sa défaite constitue une énorme surprise. Dimanche dernier, il était sorti du premier tour avec 12 points d'avance sur Michèle Delaunay, et 43,73 % des voix.

Sa défaite va obliger Sarkozy et Fillon à un remaniement gouvernemental beaucoup plus important que prévu.

A la tête d'un super-ministère de l'Écologie créé dans le cadre de la nouvelle architecture gouvernementale

mise en place par le nouveau président, Juppé avait la responsabilité de l'environnement, des transports et de l'énergie. Mais il était surtout l'un des poids-lourds du gouvernement.

Sa démission « pose à l'évidence pour le président de la République un problème », a reconnu le ministre de l'Emploi Jean-Louis Borloo. Pour autant, les ministres interrogés hier soir assuraient que le départ d'Alain Juppé n'infléchirait pas la politique du gouvernement. « La feuille de route (...), elle se fera sans retard, mais aussi sans écart », a déclaré Xavier Bertrand, ministre du Travail.

Des questions sur son mandat de maire

Cette défaite pose aussi la question de l'avenir politique d'Alain Juppé. L'ancien Premier ministre (1995-1997) venait de faire son grand retour au gouvernement, trois ans après sa condamnation dans l'affaire du financement illicite de l'ex-RPR, qui l'avait obligé à abandonner ses mandats de député et de maire.

Il ne lui reste plus que son mandat de maire de Bordeaux, retrouvé à l'automne dernier. Alain Juppé a annoncé hier soir qu'il « réunirait dans les prochains jours » sa majorité municipale pour décider « ce qu'il convient de faire ».

A droite et à gauche, on rendait hommage hier soir à « l'homme d'Etat » Alain Juppé.

De leur côté, les écologistes s'inquiétaient de l'avenir du ministère du Développement durable.



Le « surdoué de la droite française » a mordu la poussière dans son fief bordelais, à peine revenu aux responsabilités nationales après une traversée du désert consécutive à sa peine d'inéligibilité. Photopqr/Le Parisien

A CHAUD

⇒ **Rachida Dati, ministre de la Justice :** « Il faut prendre acte de la défaite d'Alain Juppé, et rendre hommage à son humilité. Il avait lui-même accepté la règle du jeu de ce scrutin. C'est un coup dur (...) mais il sera encore utile à la France ».

⇒ **Christine Albanel, ministre de la Culture :** « J'ai beaucoup d'estime pour Alain Juppé, sa défaite m'affecte beaucoup (...) c'est une grande perte pour l'écologie ».

⇒ **Elisabeth Guigou (PS)** a salué « la dignité de la déclaration » d'Alain Juppé. « Cette défaite, qui était impensable il y a quelque temps, est un avertissement sévère et sérieux ».

⇒ **Laurent Fabius (PS)** a salué « la dignité d'Alain Juppé » face à sa défaite.

⇒ **Jean-François Copé, candidat à la présidence du groupe UMP à l'Assemblée :**

« C'est quelqu'un d'exceptionnel à tous égards, tant sur le plan humain et politique, c'est une mauvaise nouvelle pour notre pays ».

« Comme toujours avec beaucoup de droiture, il a respecté la tradition » qui veut que l'on quitte le gouvernement lorsque l'on est battu.

⇒ **Noël Mamère (Verts, Gironde) :** « Je ne dirais pas que c'est une catastrophe écologique mais c'est pour le gouvernement un très net affaiblissement ». « Je constate aussi que c'est la fin du chiraquisme »



Michèle Delaunay est médecin des hôpitaux, responsable de l'unité de dermatologie-cancérologie au CHU de Bordeaux. Photo AFP

DU CÔTÉ DE L'UMP

Élus - Réélus

- **1^{re} circonscription du Maine-et-Loire :** Roselyne Bachelot, ministre de la Santé, est élue avec 54,67 % devant le socialiste Luc Belot, 45,33 %.
- **10^e circonscription des Yvelines :** Christine Boutin est élue avec 58,32 % devant le socialiste Didier Fischer, 41,68 %.
- **6^e circonscription des Pyrénées-Atlantiques :** Michèle Alliot-Marie, ministre de l'Intérieur, est élue avec 58,37 % face à la socialiste



est élu avec 56,74 % devant la socialiste Anne Hidalgo, 43,26 %.

Marne : Renaud Dutreil, ex-ministre des PME, est élu avec 53,72 % devant le PS Eric Quenard, 46,28 %.

• **1^{re} circonscription du Morbihan :** François Goulard, ancien ministre délégué à la Recherche, est élu avec 52,90 % devant le socialiste Hervé Pellois, 47,10 %.

• **13^e circonscription de Paris :** Jean-François Lamour, ancien ministre des Sports,

est élu avec 54,90 % des suffrages



Bruguière

exprimés, devant la socialiste Michèle Canet, 45,10 %.



Klarsfeld

Battus

• **8^e circonscription de Paris :** l'avocat vedette Arno Klarsfeld avec 44,1 % a été battu par la socialiste Sandrine Mazetier, 55,9 %.

Circonscription qui bascule à gauche pour la première fois depuis 1958.

• **3^e circonscription du Lot-et-Garonne :** Jean-Louis Bruguière est battu avec 47,71 % par le socialiste



Boutin

Jérôme Cahuzac, 52,29 %.

• **1^{re} circonscription d'Indre-et-Loire :** Renaud Donnedieu de Vabres, ex-ministre de la Culture, est battu avec 48,93 % par le socialiste Jean-Patrick Gille, 51,07 %.

• **2^e circonscription de la Manche :** Philippe Bas, ex-ministre de la Santé, est battu avec 42,14 % par le candidat divers droite Guénaël

Huet, 57,86 %.

• **1^{re} circonscription de l'Isère :** Alain Carignon, qui tentait un retour en politique, a été battu avec 36,97 % par la socialiste Geneviève Fioraso, 63,03 %. (Reuters et AFP)



Bas

Donnedieu de Vabres



- Sylviane Alaux, 41,63 %.
- **6^e circonscription de la Loire :** Pascal Clément, ancien garde des Sceaux, est élu avec 60,51 % devant la socialiste Dominique Fruleux, 39,49 %.
- **1^{re} circonscription de la**

Élus – Réélus

• **4^e circonscription de Seine-Maritime** : Laurent Fabius est réélu avec

67,54 % face à l'UMP Marie-Hélène Roux, 32,46 %.

• **6^e circonscription de Saône-et-**

Loire : le député sortant, Arnaud Monte-bourg, a été réélu avec 50,34 % contre 49,66 % à son adversaire UMP, Arnaud Danjean soit un écart de 666 voix.

• **16^e circonscription des Bouches-du-Rhône** : Michel Vauzelle est face au sortant UMP Roland Chassain. Il retrouve le siège qui fut le sien de 1986 à 1993, et de 1997 à 2002.

• **6^e circonscription du Pas-de-Calais** :



Olivier Dussopt, 27 ans, a créé la surprise en l'emportant avec 53,71 % face au député sortant, l'UMP Gérard Weber, pourtant arrivé en tête au premier tour.

• **1^{er} circonscription des Alpes-de-Haute-Provence** : Jean-Louis Bianco, ancien directeur de campagne de Ségolène Royal conserve son siège avec 52,32 % face à sa rivale de l'UMP



Eliane Barreille.
• **3^e circonscription des Landes** : Henri Emmanuelli est réélu avec 58,79 % devant l'UMP

l'ancien ministre socialiste Jack Lang a été réélu avec 54,7 % face à l'UMP Frédéric Wacheux.
• **2^e circonscription de l'Ardèche** : l'un des plus jeunes candidats socialistes de France,



Arnaud Tauzin, 41,21 %.
• **8^e circonscription du Val d'Oise** : le député sortant Dominique Strauss-Kahn est réélu avec 60,2 % contre 39,8 % à l'UMP Sylvie Noachovitch, ancienne avocate de l'émission de Julien Courbet sur TF1, *Sans aucun doute*.

• **3^e circonscription dans la Loire Atlantique** : Jean-Marc Ayrault, président sortant du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, est réélu avec 66,15 % devant l'UMP Sophie Jozan, 33,85 %.

• **10^e circonscription de l'Essonne** : Julien Dray est réélu avec 53 %

face à l'UMP Laurence Gaudin.

• **4^e circonscription du Doubs** : Pierre Moscovici est élu avec 50,93 % devant l'UMP Irène Tharin, 49,07 %.

Battus

• **3^e circonscription de la Somme** : Vincent Peillon battu avec 49,85 % par le

candidat UMP Jérôme Bignon, 50,15 %.



Dray

DSK

Le Parti communiste fait de la résistance



Après la débâcle à la présidentielle, le PCF a fait preuve d'une remarquable résistance, préservant la majorité de ses bastions et probablement son groupe parlementaire, un « très beau résultat », résume sa secrétaire nationale, Marie-George Buffet. Après le score calamiteux de 1,93 % de Marie-George Buffet le 22 avril et de 4,3 % au premier tour des législatives, le PCF devrait parvenir à garder, selon les estimations, 18 députés (contre 21 dans l'Assemblée sortante). « Il s'agit d'un très beau résultat. Le PCF sera le quatrième groupe à l'Assemblée nationale », s'est félicitée Marie-George

Buffet, elle-même réélue dans son fief en Seine-Saint-Denis avec 56 % des voix. La quasi-totalité des sortants (à l'exception notable de Frédéric Dutoit, battu à Marseille dès le premier tour et de François Liberti dans l'Hérault au second) ont retrouvé leurs sièges, notamment Jacqueline Fraysse, l'une des figures emblématiques du parti à Nanterre. Réélu dans le Nord avec 69 % des voix, Alain Bocquet président du groupe communiste dans l'ancienne Assemblée, obtient l'un des plus beaux scores du scrutin.

Une bonne surprise est venue pour le PCF du côté de la Seine-Maritime où le

maire communiste de Gonfreville l'Orcher, Jean-Paul Lecoq, a battu le sortant UMP Denis Merville. Quant au turbulent Maxime Gremetz, réélu dans la Somme où il se présentait pour la première fois sans l'investiture du PCF, il devrait rejoindre les députés communistes au Palais-Bourbon.

Le résultat dépasse les prévisions des sondages qui donnaient la semaine dernière entre 5 et 15 députés aux communistes.

Le PCF est désormais proche de son but qui est de maintenir un groupe au Palais-Bourbon, alors que le minimum requis est de 20 députés.

Les Verts souhaitent rejoindre les élus du PC

Le député-maire Verts de Bègles (Gironde) Noël Mamère s'est dit, hier, favorable à la constitution d'un groupe parlementaire commun avec le Parti communiste à l'Assemblée nationale. « Je pense qu'il faut que nous acceptions l'ouverture qui nous est proposée par Marie-George Buffet, que nous siégeons à côté du PCF et d'autres forces de la gauche pour avoir un groupe autonome à l'Assemblée nationale, autonome du P.S. », a-t-il déclaré.



Marie-George Buffet, Alain Bocquet et Maxime Gremetz ont été réélus hier.

Photos AFP

Souscription nationale pour renflouer le FN

Jean-Marie Le Pen (photo P.-A. Fournil) a lancé, hier, un appel à ses partisans pour qu'ils renflouent les caisses du Front national, après les mauvais résultats du parti d'extrême droite aux élections législatives et présidentielle.

Il a expliqué que « les conséquences » des scrutins présidentiel et législatif avaient été « désastreuses pour nous sur le plan financier » « D'abord, notre subvention publique de fonctionnement sera amputée de 60%, ce qui obligera à réduire drastiquement nos frais d'administration et de propagande et donc freinera nos capacités d'action », a expliqué le leader du Front national. « Plus grave, la moitié de nos candidats [aux législatives], près de 300, victimes de l'abstention, n'ayant pas franchi la barre des 5%, ne seront pas remboursés de leurs frais de campagne », a expliqué Jean-Marie Le Pen.

Une loi d'avril 2003 a durci les règles du financement des partis politiques. Une partie de l'aide publique aux partis qui était auparavant versée aux partis ayant présenté un certain nombre de candidats ne le sera plus qu'aux formations dont les candidats auront obtenu chacun au moins 1% des suffrages exprimés dans au moins 50 circonscriptions.



Avec Bayrou, le MoDem n'a qu'une poignée de députés

François Bayrou est parvenu sans surprise à conserver son siège dimanche, mais il ne devrait être entouré à l'Assemblée que de trois autres députés du Mouvement démocrate et privé de groupe parlementaire, alors que le Nouveau centre a tiré son épingle du jeu grâce à l'UMP.

Le « troisième homme » de la présidentielle a été réélu haut la main dans les Pyrénées Atlantiques avec un score de 61,21 % devant la candidate socialiste Marie-Pierre Cabanne (38,79 %).

Un jeune espoir du MoDem, Thierry Benoit, a pour sa part créé la surprise en arrachant le siège de la circonscription rurale de Fougères (Ille-et-Vilaine) à l'UMP Marie-Thérèse Boisseau, ancienne secrétaire d'Etat de Jean-Pierre Raffarin.

A Mayotte, Abdoulatifou Aly, qui a rejoint le MoDem entre les deux tours, a également été élu, portant à quatre le nombre de députés MoDem.



Jean Lassalle, dans la 4^e circonscription des Pyrénées-Atlantiques, a également gardé son siège dans la seule triangulaire du scrutin, avec 40,37 % des voix.

Photo AFP

Jean-Christophe Lagarde semblait également en bonne position en Seine-Saint-Denis. Mais le député-maire de Drancy, qui s'est montré très critique de François Bayrou dans les semaines écoulées et s'est dit prêt à travailler avec la majorité présidentielle, n'a pas dit s'il siègerait avec le

MoDem, bien qu'ayant reçu son investiture.

Malgré son score de 18,57 % à la présidentielle, François Bayrou va donc se retrouver sans groupe parlementaire, synonyme de temps de parole, moyens matériels et représentation dans les commissions de l'Assemblée.

Un groupe à l'Assemblée pour le Nouveau Centre

En revanche le Nouveau Centre, fondé par les ex-UDF rattachés à Nicolas Sarkozy, aura une vingtaine de députés, juste assez pour constituer un groupe, alors que son chef de file Hervé Morin avait prévu jusqu'à 25 sièges.

Tous les députés UDF sortants rattachés à M. Sarkozy ont été réélus grâce à leur accord avec l'UMP, à l'exception de Bernard Bosson, battu en Haute-Savoie par un candidat divers droite, et de Rodolphe Thomas (Calvados), battu par sa rivale socialiste.

ÉLUS OU BATTUS

Emile Zuccarelli perd à Bastia



Le PRG Emile Zuccarelli, (photo AFP) député sortant et maire de Bastia, a été battu dans la 1^{re} circonscription de la Haute-Corse par

l'UMP, Sauveur Gandolfi-Scheit, maire de Biguglia (au sud de Bastia), qui a recueilli 53,89 % des voix, dans ce bastion PRG détenu par la famille Zuccarelli depuis vingt-sept ans.

Chevènement tenu en échec

Jean-Pierre Chevènement (photo AFP), président d'honneur du Mouvement républicain et citoyen (MRC), a été sévèrement battu dans son fief historique du Territoire de Belfort, recueillant 45,52 % des suffrages, et en étant devancé de près de neuf points par le député sortant UMP, Michel Zumkeller (54,48 %), qui lui avait ravi son siège en 2002.



Noël Mamère bien réélu



Noël Mamère (photo AFP) a été réélu dans la troisième circonscription de Gironde avec 60,18 % des voix. Il a battu Elisabeth Vigne, candidate de l'UMP qui n'a obtenu que 39,82 %.

Taubira retrouve son fauteuil

Dans la première circonscription de Guyane, Christiane Taubira (photo AFP) a été réélue confortablement avec 63,41 % des suffrages. Mme Taubira, qui portait localement les couleurs du Walwari (« éventail » en langue amérindienne), s'est imposée face à l'UMP Rémy-Louis Budoc (36,59 %), qu'elle avait déjà battu aux législatives de 2002.



J.-M. Cavada largement battu

Jean-Marie Cavada (photo AFP) (MoDem) est battu dans la 1^{ère} circonscription du Val-de-Marne avec 45,77 % des suffrages exprimés,

par le socialiste Henri Plagnol (54,23 %). Peu avant l'annonce des résultats, Jean-Marie Cavada, avait admis que le MoDem « n'était pas dans une situation confortable, avec beaucoup de militants mais très peu d'élus ».

